



## Demande de dossier suite à une spoliation d'héritage..

Par **isome**, le **20/03/2016** à **18:37**

Bonjour,

Je viens de découvrir récemment que l'on nous avait oublié, volontairement, mon frère et moi, au profit d'une demi-soeur, lors du partage de l'héritage d'une tante décédée. Cela concerne des biens dans le 6ème à Paris.

Ma tante est décédée le 30.10.1982.

Je n'ai aucune prétention sur cet héritage, mais j'aimerais connaître les biens concernés de cet héritage.

Ai-je le droit d'accès au dossier ?

je vous en remercie à l'avance.

Béguier J.R.